



Conseil d'Administration

Association 42l

Procès-verbal de la séance du 3 septembre 2021

Cette réunion a été planifiée via l'application Nextcloud Polls et diffusée par email à tous les membres du Conseil d'Administration, ainsi que sur le canal « Piscine Olympique » sur Matrix.

Planifiée pour 19h00, la réunion a commencé à 19h30 et s'est terminée à 20h50.

Elle a duré 1h20 pour un temps initialement estimé de une à deux heures.

Le Conseil d'Administration était au complet : à Axpio, Brume, Doc', Fabien, Mina, Neil et n2r étaient en présentiel. Claire était en distanciel depuis l'outil de visioconférence Jitsi Meet.

Devenir de l'association

Le premier sujet à l'ordre du jour présentait la situation : l'association dispose de fonds, mais organise peu d'évènements (notamment en raison des restrictions liées à la crise sanitaire) et l'on ne recense que très peu d'activité bénévole.

Le Bureau de l'association a suggéré trois solutions :

1. La reprise de l'association : trouver des personnes pour reprendre l'association et transmettre les connaissances, puis « donner » l'association
2. Une sortie totale ou partielle de 42 : changer le siège social et 42l n'est plus une association étudiante
 1. Sortie totale : l'association sort complètement de 42 et laisse la thématique du libre à de potentielles futures associations
 2. Sortie partielle : l'association maintient une « antenne » qui reste à 42 pour faire de l'événementiel, à condition de trouver des personnes pour la maintenir
3. La dissolution de l'association.

Le Conseil se prononce majoritairement à l'encontre d'une reprise en totalité de l'association par d'autres personnes et écarte l'idée de dissoudre l'association.

L'association pouvant maintenir son pôle technique en dehors de 42, il est suggéré de commencer à recruter des personnes pour la communication et les activités événementielles à 42l afin de maintenir ses activités à 42.

Il est proposé de fixer un temps limite pour trouver des personnes pour reprendre la section événementielle à 42 à partir duquel il sera nécessaire d'élaborer une stratégie pour sortir l'association de 42. Une date butoir sera donc discutée ultérieurement.

Il est proposé de créer différents pôles au sein de l'association pour répartir les tâches, et de publier des « fiches de poste » pour le recrutement bénévole afin que les personnes qui souhaitent s'impliquer aient une idée claire de ce qu'ils souhaitent faire. La date de la campagne de recrutement est discutée, en fonction de la date de la rentrée à 42 (20 novembre). Le choix se porte entre fin novembre, ou janvier / février 2022, mais la discussion est reportée afin de pouvoir aborder les autres sujets.

Les détails de la campagne de recrutement et sa planification devront être définis avant la rentrée à 42.

Dons aux structures et personnes que l'on souhaite soutenir

Pour faire suite aux discussions pendant l'Assemblée Générale de Janvier 2021, il est discuté du montant des dons à accorder aux personnes (physiques ou morales) que l'association souhaiterait soutenir financièrement.

La proposition d'essayer de régulariser une campagne de dons chaque année est acceptée.

Le Conseil d'Administration fixe un taux de 15 % à 20 % de ses excédents annuels sur l'exercice comptable de l'année précédente comme objectif à atteindre en dons. Ce taux sera inscrit dans le budget comptable des exercices suivants et le budget de l'exercice actuel sera donc révisé pour prendre cette décision en compte. Les structures et personnes candidates à cette campagne de dons seront établies ultérieurement à travers un formulaire. Les autres modalités seront discutées au sein du Conseil d'Administration sur Matrix.

Valorisation du bénévolat

La comptabilisation des heures de bénévolat fait partie des nouvelles obligations de l'association depuis l'entrée en vigueur du plan comptable 2018.

Le logiciel Bénévalibre, mis en place en début d'année pour répondre à ce besoin, n'a pas été utilisé. Le Conseil d'Administration déclare que ce logiciel est disproportionné par rapport aux besoins de l'association.

À la place, il est suggéré d'utiliser Taima, un plugin de suivi du temps intégré à notre logiciel comptable, Garradin. Le suivi du temps bénévole s'effectuera donc par la trésorerie de l'association, pas par les membres eux-mêmes. Un formulaire sera transmis trimestriellement à l'ensemble des membres de l'association pour que chaque membre

déclare ses heures de bénévolat, sans compter minutieusement (arrondissement à la dizaine d'heures près).

Modèle économique et adhésions

La question du modèle économique de l'association est abordée : l'association doit-elle poursuivre son modèle actuel (adhésions à prix libre à partir de 10 euros), peut-on envisager d'autres solutions (toiles de confiance / parrainage, adhésions moins chères, certains services en accès moins restreint...). Diverses propositions sont discutées.

Le Conseil d'Administration établit finalement que cette question n'est pas prioritaire compte tenu de la situation de l'association et des questionnements sur son devenir.

T-Shirts

Le sujet des T-Shirts de l'association est abordé : cette initiative doit-elle être renouvelée ? Un bilan sur la vente des tee-shirts de l'association est brièvement établi : le partenariat avec la plateforme En Vente Libre est un succès, les T-Shirts « Constellations » se vendent bien, le modèle « Oiseaux » part moins bien, potentiellement à cause du texte dessus.

Il est proposé de renouveler cette initiative sans date butoir, selon l'inspiration de Brume.

Il est rapidement abordé le sujet des images de profil du Conseil d'Administration sur le site web de l'association : Brume demande aux membres du Conseil n'ayant pas encore d'image de lui envoyer un descriptif et éventuellement une photo pour réaliser un portrait.

À 20h50, la réunion s'est terminée pour laisser place au repas.

Président de séance

Neil

Secrétaires de séance

Axpio, Doc'